

## Semaine Nationale de la Mobilité du 16 au 22 Septembre 2010

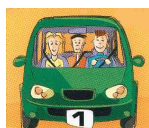
**Vous travaillez sur la Haute Vallée de l'Arc, jouez avec nous et recevez des cadeaux.**



**Pour me rendre à mon travail ,**  je laisse ma voiture à la maison  j'y vais en voiture

**J'utilise les transports collectifs :**  abonnement annuel  carte mensuelle ou hebdomadaire  
 ticket occasionnel

**Je covoiture**  tous les jours  occasionnellement



**Je suis inscrit (te) sur le site ACA Covoiturage :**  oui  non

**Je viens à vélo**  tous les jours  occasionnellement



Question 1 : Pour optimiser ma sécurité à vélo, il est recommandé que j'équipe mon vélo de : (cocher les bonnes réponses)

- Eclairage  Réflecteurs  Ecarteurs  Rétroviseurs  
de m'équiper moi-même de :  
 Gilet fluo  Casque  Brassard  Chaussures de sport

Question 2 : Si je pars à 7h36 de la Gare St.Charles, à quelle heure je prends ma correspondance **TER** pour me rendre à Rousset ?

Question 3 : Que veut dire GIHVA ? : .....

Question 4 : La prime de transport est elle d'après vous ? : (cocher les bonnes réponses )

- Obligatoire  oui  non   
A quelle hauteur l'entreprise doit vous rembourser  75%  50%  
Doit elle prendre en compte les tickets de transport unitaires  oui  non

Question 5 : A partir de quels villages du Var pouvez-vous prendre un transport en commun pour vous rendre sur la Zone Industrielle de Rousset ? .....

Question 6 : Si je partage ma voiture avec d'autres passagers, puis je leur demander ? (cocher les bonnes réponses)

- De participer aux frais d'essence et de stationnement  oui  non   
D'exiger qu'il mette la ceinture de sécurité  oui  non   
D'amener ma voiture à la vidange  oui  non

Question 7 : Combien coûte l'abonnement mensuel du trajet Marseille/Rousset ? .....

Du trajet Aix/Rousset ? .....

Du trajet St.Maximin/Rousset ? .....

Question 8 : La CRAM SE vient de changer son nom, pouvez me dire lequel il est désormais ? ( Entourer la bonne réponse)

CARPAT      CARSAT      CARLAT

Nom : ..... Prénom : ..... Entreprise : .....

Adresse : ..... E.mail : .....

Ville (de votre résidence)..... Tél : .....

N°d'inscription ACA Covoiturage : .....

**Bulletin à déposer dans l'urne Bougez Autrement en Haute Vallée de l'Arc de votre entreprise ou dans la boîte aux lettres du GIHVA au plus tard le : 30 Septembre 2010.**

## Règlement du jeu

### Préambule :

Dans le cadre de ses actions pour le développement durable, le GIHVA a décidé de participer à la semaine de la mobilité 2010, manifestation nationale organisée par le ministère du Développement durable.

**Définition :** Le Plan de Déplacement Inter Entreprises managé par le GIHVA est le plus avancé de la région Provence. Dans sa phase de mise en œuvre, l'association a élaboré un quiz de 8 questions.

Il a pour objectif de faire découvrir au plus grand nombre de salariés toutes les alternatives au tout voiture disponibles sur leur zone de travail.

### Principes de fonctionnement du jeu :

Le principe du jeu est de répondre aux 8 questions correctement, sans oublier de compléter le formulaire des coordonnées du joueur et de l'entreprise qui l'emploie. Une fois rempli, le formulaire est à déposer dans l'urne du jeu mise en évidence dans les locaux de son entreprise. Au siège de l'association – GIHVA : 900 avenue Georges Vacher – 13106 ROUSSET cedex – où seront dépouillées les réponses.

Un tirage au sort des bulletins gagnants sera effectué, il y aura autant de gagnants qu'il y aura de cadeaux. La liste des gagnants sera affichée dans les entreprises adhérentes et le site internet de l'association.

### Modalités de participation :

Le joueur doit être obligatoirement majeur et doit travailler dans une entreprise adhérente du GIHVA située dans la Haute Vallée de l'Arc. Le formulaire de jeu doit être inévitablement complété par les coordonnées personnelles, sans cela, l'attribution du cadeau ne pourra pas se faire.

### Gains – attribution et engagement des gagnants :

Il n'y a aucun gains, ni chèques, ni espèces. Les cadeaux gagnés ne pourront pas être remplacés par de l'argent.

La liste des cadeaux sera affichée dans l'entreprise, et disponible sur le site internet [www.gihva.com](http://www.gihva.com). La remise des cadeaux aura lieu le **Judi 7 Octobre 2010 à 17 heures 30 au siège du GIHVA, 900 Avenue Georges Vacher 13106 Rousset.**

### Données nominatives – Confidentialité –

Le GIHVA s'engage à ne pas divulguer à une organisation, ou personne étrangère extérieure à notre organisation les coordonnées personnelles des joueurs.

**Durée :** Le jeu se déroule du 16 au 22 Septembre 2010, pendant la semaine de la mobilité 2009. Un formulaire nous parvenant avant cette date par une distribution anticipée se trouvera exclu du présent règlement. Les formulaires de jeu rassemblés dans les urnes des entreprises devront être remis à l'association au plus tard le : 25 septembre 2009. Passé cette date, les formulaires seront exclus du présent règlement.

**Modifications du règlement :** L'association se donne le droit de modifier un ou plusieurs paramètres de ce règlement si il s'avérait que ce dit paramètre ne rentrait plus dans le cadre du jeu.

**Exclusions des joueurs :** Les formulaires de jeu d'éventuels joueurs qui ne répondraient pas aux modalités de participation citées ci dessus ne seront pas pris en compte.

**Frais de Participation :** Ce jeu est totalement gratuit.

### Intégralité des engagements.

Le GIHVA s'engage à respecter le dépouillement des formulaires, le tirage au sort et à distribuer tous les cadeaux annoncés sur la liste qui sera affichée dans les entreprises adhérentes et sur le site internet du GIHVA.

Les joueurs s'engagent à respecter le dit règlement et autorisent l'association à inscrire leurs noms sur la liste des gagnants pour affichage dans leur entreprise et sur son site internet : [www.gihva.com](http://www.gihva.com)

Nous vous remercions de votre participation à la semaine de la mobilité et espérons vous revoir souvent dans les transports en commun reliant votre domicile à la Haute Vallée de l'Arc.

### Nos partenaires :



MARSEILLE PROVENCE  
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE



COMMUNAUTÉ DE  
PAYS D'AIX



CONSEIL  
GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE



VAR  
CONSEIL  
GENERAL

